



RAPPORT ANNUEL 2023

SOMMAIRE

01

Message du
Président du Conseil
d'administration et
du Directeur général

02

Environnement
économique

03

Chiffres clefs 2023
et Perspectives
2024



04

Gouvernance

05

Indicateurs
financiers

06

Etats financiers au
31 décembre 2023

07

Opinion d'audit

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous avons le plaisir de vous présenter le 10e rapport annuel de la Banque du Léman relatif à l'exercice 2023. Un rapport un peu spécial car il marque les 10 ans de notre Banque.

10 ANS DÉJÀ ! RETOUR SUR UNE SUCCESS STORY

12 mai 2014... La Banque du Léman ouvre les portes de son agence principale de Genève et accueille son premier client. Cet événement, anecdotique pour certains, symbolique pour d'autres, est en tout cas le lancement d'une aventure entrepreneuriale et humaine qui va voir naître et grandir une banque locale qui a aujourd'hui toute sa place dans le paysage bancaire romand.

Retour sur les fondements de notre Banque... A l'origine, la Banque du Léman a été imaginée par sa maison-mère, la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, pour développer une offre de services dédiée aux Frontaliers, dont les besoins bancaires sont spécifiques de par leur présence tant sur le territoire suisse que sur le territoire français. Cette mission initiale reste encore aujourd'hui l'ADN de la Banque qui compte plus de 80% de Frontaliers parmi ses quelques 20'000 clients et qui est reconnue comme l'une des rares banques de référence en la matière. Les services et produits de change offerts pour répondre aux attentes de cette clientèle permettent notamment à la Banque d'apporter une véritable valeur ajoutée à tous les frontaliers français.

Soucieuse de s'ancre durablement dans le territoire suisse, la Banque a également très vite compris la nécessité de participer au financement de l'activité locale, notamment par la proposition de financements hypothécaires en Suisse, mais également en France voisine pour tous les suisses et résidents suisses désirant acquérir une résidence secondaire ou réaliser un investissement de l'autre côté de la frontière. A fin 2023, ce sont donc 1.2 milliards de financements hypothécaires qui ont été octroyés et qui ont permis à plusieurs milliers de clients d'acquérir un bien immobilier.

Si la vocation première de la Banque a toujours été, et reste, d'accompagner des personnes privées dans leurs besoins bancaires, l'élargissement de l'offre à une clientèle d'entreprises, type PME, a été un moyen de renforcer l'utilité de la Banque dans le tissu économique local, mais également de mettre en avant son savoir-faire et son expertise sur des problématiques financières spécifiques aux entreprises ayant un intérêt tant en Suisse qu'en France.

Depuis 10 ans, les équipes de la Banque du Léman déploient donc une énergie et une agilité extraordinaire pour construire une banque utile à ses clients, avec pour leitmotiv de mettre toujours l'humain au premier plan. Nous sommes ainsi fiers de pouvoir garantir à chacun de nos clients un conseiller qui lui est dédié, qui est capable de comprendre ses besoins et lui proposer les produits et services qui sont les mieux adaptés à sa situation. Si accueillir nos clients dans l'une de nos agences de Genève ou Lausanne est notre quotidien, nous avons également très vite compris que dans le monde d'aujourd'hui, c'était à la Banque de venir à ses clients. C'est donc naturellement que nous avons développé tout un ensemble de services permettant à chacun d'interagir avec son conseiller directement depuis son ordinateur ou son mobile. De l'ouverture de son compte à la souscription d'un contrat de vente à terme de devises, tout est mis en œuvre pour faciliter la vie de nos clients. Une banque humaine et connectée, telle était la promesse faite à l'ouverture de la Banque en 2014. 10 ans après, nous sommes fiers et heureux d'avoir tenu parole.

UNE MAISON-MÈRE TOUJOURS AUX CÔTÉS DE SA FILLE

Tel un enfant qui a besoin de ses parents pour grandir, la Banque du Léman a eu besoin de sa maison-mère, la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes (CERA), pour se développer. Démontrant un soutien sans faille, la CERA a toujours mis les moyens nécessaires pour accompagner sa filiale dans sa croissance. De CHF 36mios à sa création, le capital de la Banque a ainsi été renforcé étape par étape pour atteindre aujourd'hui CHF 140mios.

Consciente du temps nécessaire pour développer ses propres sources de liquidité, la CERA a également mis à disposition de la Banque toute la liquidité nécessaire pour lui permettre de développer son activité de crédit dans les meilleures conditions. Si aujourd'hui la Banque a réussi diversifier ses sources de refinancement et ainsi diminuer sa dépendance à sa maison-mère, elle sait qu'elle peut toujours compter sur sa puissance financière en cas de besoin.

Après 10 ans d'existence et l'atteinte d'une rentabilité dans les standards de la place financière, la Banque affiche un coefficient d'exploitation de 72% à fin 2023. La Banque du Léman est aujourd'hui entrée dans une nouvelle phase, à la recherche d'une autonomie financière globale : des fonds propres générés uniquement par la rentabilité des activités déployées, un refinancement essentiellement par des ressources hors-groupe, entre autres.

Mais à l'instar d'une relation familiale, et quel que soit son âge, pouvoir compter sur ses parents est un trésor inestimable. La Banque du Léman a cette chance d'être la filiale d'une banque et d'un groupe bancaire français, BPCE, qui jouit d'une solide assise financière. C'est fort de ce soutien qu'elle envisage sereinement les 10 prochaines années qui devraient être synonyme de développement, de croissance et de succès.



François CODET
Président du conseil
d'Administration



Pascal Duchaine
Directeur général

RENDEZ-VOUS DANS 10 ANS

La Banque du Léman ou la Banque aux mille et un projets. Valeur fondamentale depuis sa création, l'entrepreneuriat et l'agilité qui en découle font partie de l'ADN de la Banque. Avant même d'être des employés de banque, nos collaborateurs ont été des créateurs de banque. Cela implique au quotidien un sens de la créativité et de l'agilité, mais également un sens de la rigueur et du dépassement de soi. Qualités exigeantes mais que la Banque a su trouver dans ses équipes qui ont eu à cœur depuis 10 ans de construire et d'innover pour faire de leur Banque une banque connue et reconnue sur la place financière romande.

Et cet état d'esprit est toujours présent avec des projets en cours ou à venir tous plus ambitieux les uns que les autres. Pour n'en citer que quelques-uns : Twint, tant attendu de nos clients, sera disponible dès juillet 2024, le lancement dès avril d'une application en ligne permettant à nos clients de gérer en toute autonomie leur vente à termes de devises ; ou encore un rapprochement commercial important avec le réseau postal suisse permettant d'étendre significativement la présence physique de la Banque dans toute la Suisse romande.

Tout ceci est fait dans un seul but : offrir un service et une relation de qualité à nos clients actuels et à tous ceux qui nous rejoindront bientôt.

S'il serait prétentieux et peu convaincant de prédire ce que sera notre Banque dans 10 ans, notre unique conviction est que la Banque du Léman sera plus grande, plus forte et encore plus indispensable qu'elle ne l'est aujourd'hui.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

2014 – 2024, 10 ans déjà...

Joyeux anniversaire Banque du Léman. Nous te souhaitons tout le meilleur pour l'avenir.

Mais cet anniversaire ne célèbre pas seulement la création de la Banque.

Joyeux anniversaire à tous les clients qui ont ouvert un compte en 2014 et qui nous sont toujours restés fidèles. Vous êtes plus de 300 sur les quelques 500 entrées en relation de l'époque.

Joyeux anniversaire également à nos 8 collaborateurs et administrateur présents à l'ouverture de la Banque et qui sont toujours à nos côtés aujourd'hui. De 10 au départ de cette aventure, vous avez été rejoints depuis par plus de 50 autres collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour faire grandir notre Banque.

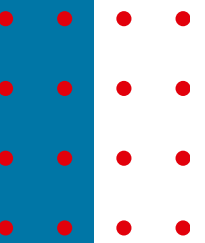
Joyeux anniversaire enfin à nos prestataires et partenaires commerciaux de la première heure qui nous ont suivi dans cette aventure mais qui nous ont surtout aidé à nous développer et à grandir.

François CODET

Président du conseil
d'Administration

Pascal Duchaine

Directeur général



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE



Bruno LAURENT

Directeur général adjoint
et Directeur administratif
et financier

Les quatre dernières années ont été marquées par plusieurs crises aux origines et aux conséquences différentes, mais qui ont toutes eu pour point commun d'affecter l'économie mondiale. Crise du Covid-19, conflit en Europe de l'Est et au Moyen-Orient, choc d'inflation générant un choc de taux d'intérêt. A cela s'est ajoutée une fermeture partielle de la Chine avec des inquiétudes fortes sur la solidité de son marché immobilier. Dans ce contexte d'incertitudes multiples, un ralentissement marqué de l'économie mondiale a été craint tout au long de l'année 2023, avec le spectre d'un retour à une situation de récession pour certaines économies nationales.

Mais la réalité a été quelque peu différente, avec une économie mondiale qui résiste globalement, soutenue par la résilience de l'économie américaine. Dans ce contexte, à quoi s'attendre pour 2024 ?

UN ATERRISSAGE EN DOUCEUR

Le commerce mondial a été très affecté ces deux dernières années par la hausse aussi soudaine que brutale des taux d'intérêt. Mais un retour à une normalisation semble s'opérer depuis quelques mois. Il en est de même dans le secteur de l'immobilier où un ralentissement de la croissance s'est clairement fait sentir dans les principales économies mondiales depuis maintenant plus de 12 mois. Pour 2024, il est donc probable que nous assistions à une baisse modérée de la croissance mondiale aux alentours de 3.1% selon le FMI. Ceci dans un contexte de désinflation progressive. Côté emploi, nous devrions constater une détente avec toutefois le maintien d'un taux de chômage moyen mesuré.

Mais plusieurs facteurs de risques sont à surveiller ces prochains mois, pouvant menacer cette relative accalmie. L'instabilité géopolitique actuelle compromet partiellement la capacité des dirigeants à prendre des décisions. La guerre Russie-Ukraine, le conflit israélo-palestinien, mais également les tensions entre Chine et Etats-Unis à propos de Taïwan sont d'autant de facteurs de risques. 2024 est également une année électorale dans de nombreux pays. Si la réélection fin mars du Président Poutine en Russie n'est pas une surprise, l'élection américaine en novembre prochain sera particulièrement scrutée et pourrait remettre en cause plusieurs équilibres. Les tensions immobilières, notamment dans le domaine commercial, pourrait également conduire à des défauts sur prêts, et ainsi fragiliser le secteur bancaire.

Dans ce contexte, la Suisse devrait subir en 2024 une légère contraction de sa croissance. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) prévoit ainsi une progression du Produit intérieur brut de 1,1%, contre 1,3% en 2023. L'inflation devrait quant à elle continuer à reculer et passer sous la barre des 2%, ceci sous l'effet de la politique monétaire restrictive de la Banque Nationale Suisse initiée il y a maintenant 2 ans. Le marché de l'emploi devrait toutefois rester très dynamique avec un taux de chômage attendu à 2.3% contre 2.0% en 2023. La pénurie de main-d'œuvre (120'000 emplois non pourvus à l'été 2023) devrait contribuer à maintenir une croissance forte de la population des Frontaliers, à l'instar des deux dernières années. Pour la Banque du Léman, dont le marché principal est la clientèle française frontalière, c'est donc une croissance du marché qui devrait être pleinement bénéfique pour les prochaines années.

DES TAUX D'INTÉRÊT EN BAISSÉ EN 2024

Après le choc brutal de la hausse des taux directeurs des principales banques centrales qui ont agi rapidement et de concert pour enrayer un retour violent de l'inflation, une stabilité s'est amorcée courant 2023, conséquence d'une inflation à nouveau stabilisée. L'inflation globale devrait retomber possiblement à 2-3% en 2024 dans de nombreuses économies développées, niveau qui reste supérieur aux objectifs habituels de 2%. Ce niveau serait néanmoins suffisant pour permettre aux principaux argentiers d'initier des premières baisses de taux. Dans ce contexte, la Banque Nationale Suisse (BNS) s'est à nouveau distinguée en mars dernier en baissant la première son principal taux d'intérêt de 1.75% à 1.50%. L'Europe et les Etats-Unis devraient logiquement emboîter le pas à la Suisse d'ici le second semestre 2024. Concernant l'ampleur des baisses à attendre, il est difficile d'être catégorique car les banques centrales vont devoir faire preuve ces prochains mois d'habileté pour ne pas risquer un retour de l'inflation tout en maintenant les conditions nécessaires à la croissance. Pour la Suisse, une deuxième baisse de 25 points de base du taux directeur de la BNS semble possible à l'horizon de l'automne 2024.

Qu'en est-il des taux longs en Suisse ? La perspective de baisse du taux de la BNS a généré depuis mi 2023 une baisse sensible des taux à un horizon de 3 à 5 ans (1.12% à 3 ans à fin mars 2024). A long terme, aucune perspective haussière n'est réellement anticipée ; le taux de swap CHF à 10 ans s'établissant à environ 1.25% à fin mars 2024. Nous assistons donc actuellement à une situation de courbe inversée (des taux courts plus haut que les taux longs), phénomène également constaté en Europe et aux Etats-Unis et qui s'explique notamment par la forte remontée des taux courts par les banques centrales pour lutter contre l'inflation. Historiquement, une telle situation est annonciatrice d'une récession, ou tout du moins d'un fort ralentissement économique.

Les taux hypothécaires suisses suivent globalement la même tendance avec des taux long terme (10 ans) qui s'affichent à nouveau sous les 2%, alors qu'ils avaient dépassés les 3% un an plus tôt. Cette évolution devrait être de nature à redynamiser un marché immobilier en berne depuis début 2023.

MARCHÉ IMMOBILIER SUISSE : UNE REPRISE DE L'ACTIVITÉ

En 2023, les prix de l'immobilier en Suisse ont enregistré leur plus faible hausse depuis 2008, année de la crise des subprimes: +0,9% pour les appartements, +0,7% pour les maisons selon le baromètre RealAdvisor. Compte tenu de l'inflation (+2.1% pour 2023), la valeur des biens immobiliers a donc même baissé. Ceci est notamment la conséquence d'un nombre de transactions en chute de plus de 25% par rapport à la moyenne des dix dernières années, certains potentiels acheteurs préférant différer leur acquisition dans l'espoir d'une baisse plus marquée des prix. Cette évolution du nombre de transactions trouve également son explication dans la hausse des taux d'intérêt. Être propriétaire de sa maison génère aujourd'hui un coût de refinancement 2 fois plus important par rapport à il y a seulement quelques années.

A quoi faut-il s'attendre en 2024 ? La baisse des taux directeurs de la BNS et les faibles perspectives de remontée de taux à long terme devrait être favorables et permettre un retour à un volume de transactions plus important.

UN FRANC SUISSE PLUS VOLATILE

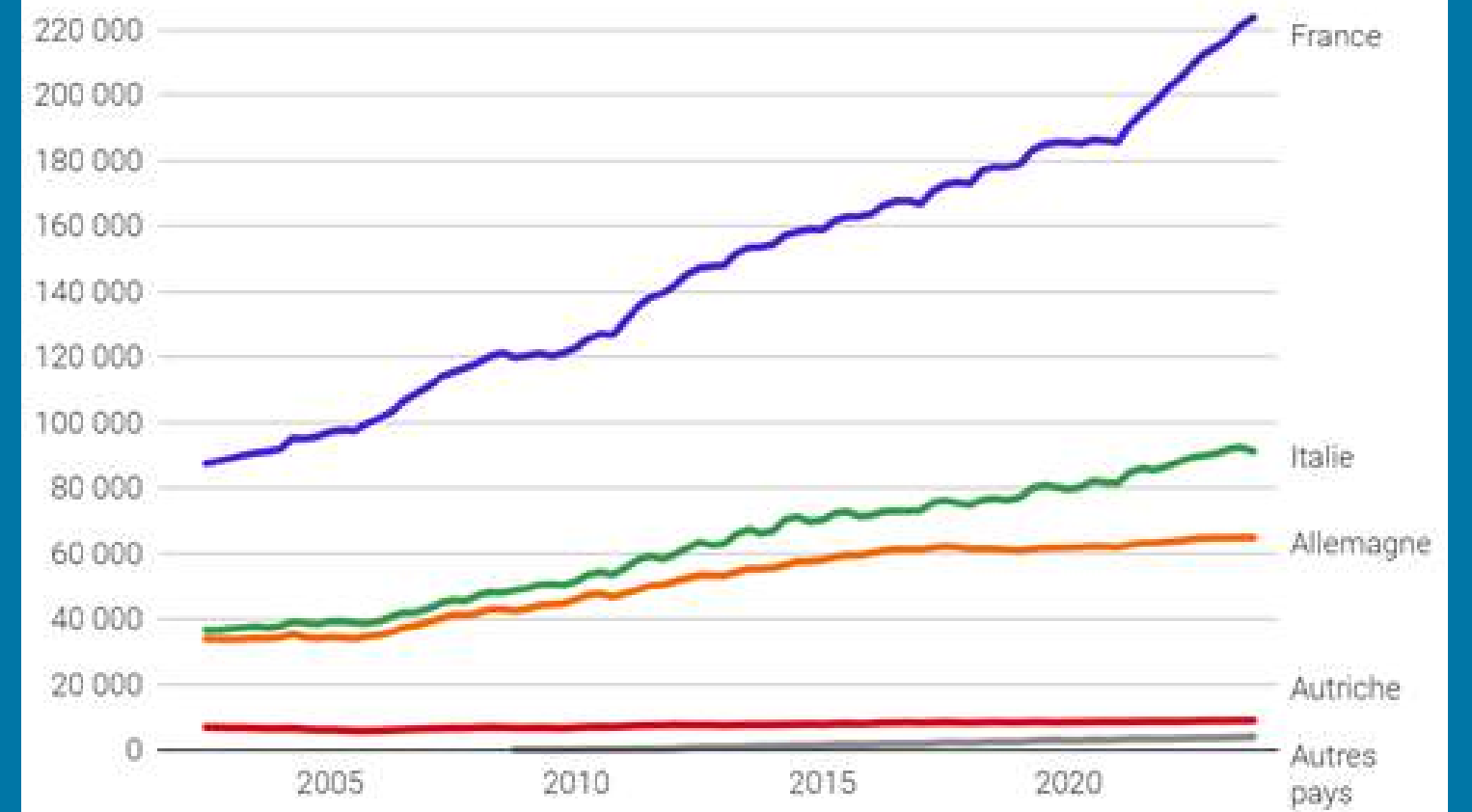
Si le franc suisse a été très fort en 2023, il devrait moins performer en 2024. Plusieurs explications peuvent être données. Tout d'abord, l'inflation est revenue dans la cible de la Banque National Suisse, entre 0% et 2%, cette dernière étant dorénavant plus encline à assouplir sa politique monétaire. C'est notamment ce qu'elle a fait mi-mars 2024 en abaissant à la quasi-surprise générale son taux directeur de 25 points de base à 1.50%. Les autres banques centrales, notamment la FED aux Etats-Unis et la BCE en Europe, ayant opté au même moment pour un statuquo, l'attrait pour le franc suisse face à l'euro et le dollar a mécaniquement baissé.

Par ailleurs, le renchérissement du franc suisse durant 2023 a eu des effets bénéfiques dans la lutte contre l'inflation. En effet, une partie substantielle de la hausse des prix constatée depuis 2022 était expliquée par de l'inflation importée. Bénéficier d'une monnaie plus forte permettait d'atténuer cet effet. Aujourd'hui, l'inflation est surtout une inflation domestique. Dès lors, maintenir un franc fort n'a plus de sens d'autant plus que cela pénalise les exportations. Dans ce contexte il est attendu que durant 2024 la Banque Nationale Suisse laisse sa monnaie se déprécier face aux autres grandes monnaies.

Ceci étant, le franc suisse est, et devrait rester, une monnaie refuge. Une dégradation de la situation géopolitique, un ralentissement marqué de certaines économies nationales, voire une récession, pourraient renforcer rapidement l'attrait des marchés pour la monnaie helvète.

Dans ces conditions, le franc suisse devrait sensiblement varier tout au long de 2024 en fonction des décisions des principales banques centrales. Il devrait raisonnablement s'établir dans les 12 prochains mois entre 0.95 et 1.00 euros pour un franc suisse. Un retour sous les 0.95 euros restant une possibilité en cas d'événement économique ou politique majeur sur la scène internationale.

Frontaliers étrangers selon le pays de résidence



Source: OFS – Statistique des frontaliers (STAF)

© OFS 2023

CHIFFRES CLEFS 2023 ET PERSPECTIVES 2024

CHIFFRES CLEFS 2023

L'année 2023 marque la première année du 3ème plan stratégique établi pour la période 2023-2026. Ce plan prévoit entre autres le renforcement de la présence de la Banque sur le marché des Frontaliers, un élargissement de l'offre pour la clientèle privée suisse, mais aussi un recentrage du marché entreprises sur des clients ayant des intérêts tant en France qu'en Suisse.

Dans un contexte de plus grande volatilité sur les taux d'intérêts, la volonté de la Banque est également de se désensibiliser partiellement de ses revenus d'intérêts, notamment en renforçant le poids des commissions.

Si les refinancements provenant de sa maison-mère, la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, étaient prépondérants dans les premières années de son développement, la Banque œuvre depuis 2018 à diminuer progressivement cette dépendance. Pour ce 3ème plan stratégique, notre volonté est la poursuite des efforts déjà entrepris avec pour objectif une plus grande autonomie financière.

La mise en production en 2021 du système bancaire FINNOVA, opéré par Swisscom, a ouvert la voie à une plus grande automatisation et fiabilisation des processus opérationnels. L'objectif de la Banque aujourd'hui est de continuer ce mouvement et d'optimiser au mieux son organisation, ceci afin de permettre des gains de productivité.

Finalement, la Banque du Léman ne serait rien sans ses collaborateurs. Une part importante du 3ème plan stratégique repose sur l'humain avec la volonté de la Banque de non seulement offrir un cadre attractif pour ses futurs collaborateurs, mais également de garantir à ses employés d'excellentes conditions de travail, conditions nécessaires à leur fidélisation dans le temps.

Fort de ces objectifs stratégiques ambitieux, l'année 2023 a été marquée par une forte croissance, tant commerciale que financière.

Près de 4'700 nouveaux clients ont ainsi été acquis en 2023, portant le nombre total de clients à près de 19'000. La Banque est aujourd'hui un partenaire naturel et reconnu auprès des Frontaliers. L'offre de change proposée, notamment sur la paire CHF-EUR, est sans conteste un argument fort pour rejoindre notre Banque.

Cette croissance de la clientèle a permis à la Banque de consolider ses revenus de commissions qui s'établissent à CHF 2.8mios contre CHF 2.3 mios en 2022, soit une progression de 24%. Ces revenus sont pour l'essentiel des commissions de gestion courante et sont donc par nature récurrentes. L'activité de change a également été très dynamique en 2023. Le résultat de négoce lié à l'activité de change a ainsi atteint près de CHF 8.6mios, soit +36% comparé à l'année précédente. A cela s'ajoute la vente de plusieurs swaps de taux d'intérêt, acquis initialement dans un but de couverture, mais dont l'efficacité n'était plus démontrée. Cette cession a permis de générer CHF 2.3mios de gains supplémentaires pour 2023, portant le résultat de négoce à CHF 11.0mios. Au global, les commissions bancaires représentent en 2023 près de 55% du produit net bancaire de la Banque contre 44% un an auparavant. Hors vente des swaps de taux d'intérêt, la part de commissions demeure substantielle à plus de 50%. Cette évolution s'inscrit parfaitement dans la volonté de la Banque de se désensibiliser partiellement de sa marge nette d'intérêts.



CHIFFRES CLEFS 2023 ET PERSPECTIVES 2024

Si la croissance des encours de crédits était un axe important du deuxième plan stratégique, la Banque vise dorénavant une croissance plus mesurée dans les prochaines années. 2023 s'inscrit dans cette trajectoire avec une progression globale des encours de CHF 88mios sur l'année, en diminution par rapport à 2022 (CHF 122mios). L'offre de la Banque demeure principalement une offre hypothécaire résidentielle en Suisse. Elle propose également aux résidents suisses la possibilité de financement de biens résidentiels à usage de résidence secondaires ou d'investissement (buy-to-let).

La Banque développe une offre dédiée au PME de Suisses Romandes, ayant préférentiellement un lien économique avec la France. Cette activité est source de collecte, mais génère également des opportunités de financement. Activité secondaire pour la Banque, elle représente toutefois 12% du produit net bancaire à fin 2023, part stable par rapport à 2022.

Axe majeur du deuxième plan stratégique mais également du plan stratégique actuel, la Banque œuvre à renforcer, diversifier et stabiliser ses sources de refinancement. A commencer par les dépôts de la clientèle qui ont globalement progressé de CHF 30mios sur l'année, soit une progression de 6% sur un an. Ceci a permis de stabiliser le ratio collecte sur crédit à 43%. La Banque bénéficie également d'un accès aux emprunts octroyés par la Banque suisse de lettres de gage (Pfandbriefbank); CHF 56mios de refinancement ont ainsi été obtenus sur l'exercice 2023 portant le total des encours à CHF 241mios.

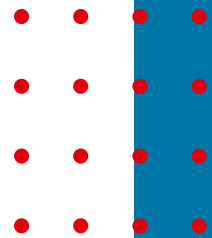
Au global, l'activité bilancielle de la Banque a permis de générer en 2023 une marge nette d'intérêts avant coût du risque de CHF 12.0mios, légèrement supérieure à celle de 2022 (CHF 11.5mios). Les mécanismes de couverture de la marge d'intérêts mis en place ont notamment permis de limiter l'impact de la forte remontée des taux d'intérêts observée sur 2023.

Les charges d'exploitation atteignent CHF 15.8mios sur l'exercice 2023, en progression de 11% par rapport à l'exercice précédent (CHF 14.2mios) et expliquée par la croissance des activités.

La Banque a reconnu CHF 0.7mios de coût du risque sur l'exercice 2023. L'essentiel de cette dotation est lié à deux risques de défaut sur des débiteurs pour lesquels une actualisation des espoirs de recouvrement a été réalisée. Par prudence, la Banque a par ailleurs doté une provision de passif pour risque de défaut latent à hauteur de CHF 4.1 mios, portant cette provision à CHF 5.7mios à fin 2023 (CHF 1.6mios en 2022).

En 2023, la Banque a mis en place une marge de fluctuation de son capital définie entre CHF 106mios et CHF 150mios. Dans ce cadre, une augmentation de capital de CHF 34mios a été réalisée à l'automne 2023, portant le capital à CHF 140mios. A fin 2023, la Banque du Léman bénéficie de fonds propres largement excédentaires. Le ratio de capital de la Banque s'établit au 31 décembre 2023 à 20.3% (31 décembre 2022 : 14.5%).





PERSPECTIVES 2024

L'environnement économique s'annonce morose pour 2024, avec une probable baisse de la croissance mondiale mais également suisse, mais aussi de possibles regains de tensions sur la scène géopolitique (Russie/Ukraine, Israël/Palestine, Taïwan, entre autres). La Banque estime toutefois que son principal marché, celui des Frontaliers, devrait continuer à profiter d'une croissance soutenue, ceci dans un contexte où le marché de l'emploi suisse demeure dynamique, en situation de quasi plein emploi, la Suisse ne parvenant plus à pourvoir par elle-même les postes ouverts. La Banque table sur une croissance forte de près de 20% de son portefeuille clients pour atteindre 23'000 clients d'ici fin 2024. Plusieurs nouvelles offres commerciales pourraient par ailleurs intensifier cette croissance : une offre Starter, destinée à une clientèle cherchant une offre simple et économique, ainsi qu'une offre exclusivement dédiée à tous les professionnels de la santé. Cette croissance devrait permettre de poursuivre les efforts de désensibilisation de la Banque à sa marge d'intérêts avec un niveau de commissions bancaires et de change qui devrait à nouveau représenter près de la moitié des revenus de la Banque.

Le marché hypothécaire suisse a connu en 2023 une baisse marquée du nombre de transactions, la hausse brutale et significative des taux hypothécaires ayant temporairement décorrélé les attentes respectives des acheteurs et vendeurs. A cela s'ajoute un accès plus difficile au financement pour l'acquisition de logement en propres, mais également un attrait diminué pour l'acquisition de bien de rendement. Si une reprise de l'activité est attendue en 2024 avec notamment une détente des taux hypothécaires, la Banque poursuit son objectif stratégique de maintenir une croissance mesurée de son portefeuille crédit d'environ 8%. Sur le marché des entreprises, la Banque maintient sa stratégie prévoyant un accompagnement prioritaire d'entreprises ayant à la fois un intérêt économique en Suisse et en France.

En termes de marges d'intérêts, la Banque pourrait subir temporairement l'impact des possibles baisses du taux directeur de la BNS, la première ayant été décidée en mars 2024. Néanmoins, la stratégie de diversification des ressources de financement conjuguée à la politique de couverture prudente de la Banque vis-à-vis du risque de taux d'intérêt, devrait limiter l'impact. Demeure l'évolution des taux longs, dont la baisse de ces derniers mois génère un aplatissement, voire une inversion de la courbe des taux d'intérêts, scénario non favorable pour la Banque.

Elément fort du 3e plan stratégique, la Banque s'est fixée comme objectif d'accroître progressivement son efficacité opérationnelle. Ceci lui permettra d'améliorer sa rentabilité globale et ainsi viser à terme une plus grande autonomie financière.

En synthèse et malgré l'environnement économique actuel, les ambitions commerciales et financières demeurent très élevées. La Banque peut notamment s'appuyer sur des fondamentaux solides mais également, en cas de besoin, sur le soutien de sa maison-mère, la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, et plus largement du groupe bancaire français BPCE. Actif sur un marché des Frontaliers très dynamique, la Banque du Léman affiche clairement l'ambition d'en devenir un leader à moyen terme.



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Alain DENIZOT

Président

(jusqu'au 31.10.2023)

FORMATION

- Institut des Hautes Études de droit rural et d'économie agricole
- Diplôme d'études supérieures comptables et financières (DESC)
- Institut d'administration des entreprises (IAE)

PARCOURS PROFESSIONNEL

1986 - 1987 *Crédit du Nord* / Opérateur de marché à la direction de la Trésorerie
1987 - 1989 *SG Warburg France - Bacot Allain* / Arbitragiste sur les marchés de taux
1989 - 1990 *Société Marseillaise de Crédit* / Sous-directeur de marché
1990 - 1992 *Caisse d'Epargne de Versailles* / Responsable de la gestion financière
1992 - 2000 *Caisse d'Epargne Ile de France* /
Responsable puis Directeur de la gestion financière (1992-1995)
Membre du Directoire (1995-2000)
2000 - 2003 *Caisse d'Epargne de Flandre* / Directeur général, membre du Directoire
2003 - 2007 *Ecureuil assurances IARD* / Directeur général
2008 - 2011 *Caisse d'Epargne Picardie* / Président du Directoire
2011 - 2017 *Caisse d'Epargne Nord France Europe* / Président du Directoire
2017 - 2018 *Caisse d'Epargne Hauts de France* / Président du Directoire
2018 - 2023 *Caisse d'Epargne Rhône-Alpes* / Président du Directoire



François CODET

Président

(depuis le 29.11.2023)

FORMATION

- Perspectives Dirigeance - cycle de préparation aux fonctions de dirigeant exécutif (Sciences Po Paris)
- CPM (formation des cadres supérieurs du Groupe Banque Populaire),
- Institut Technique Bancaire (ITB), major de la promotion 1996
- Institut des Forces de Vente, Chambre de Commerce de Bordeaux
- BTS Action Commerciale

PARCOURS PROFESSIONNEL

1991 - 2000 *Banque Populaire Sud Ouest* / De chargé d'accueil à Directeur d'agence
2001 - 2002 *Banque Populaire Sud Ouest* / Chargé d'études à la Direction des crédits
2002 - 2005 *Banque Populaire Sud Ouest* / Responsable du contrôle de gestion
2005 - 2010 *Banque Populaire Sud Ouest* / Directeur administratif et Financier
2011 - 2012 *Banque Populaire Sud Ouest, Banque Populaire ACA* /
Directeur général adjoint – Supports et Finance
2013 - 2015 *Banque Populaire ACA* / Directeur général adjoint – Engagement,
Finance et Immobilier
2015 - 2018 *Caisse d'Epargne Nord France Europe* / Membre du Directoire, Pôle
finance et Engagements
2018 - 2021 *Caisse d'Epargne Côte d'Azur* / Président du Directoire
2021 - 2022 *Natixis Assurance* / Directeur général
2022 - 2023 *BPCE Assurances* / Directeur général
2023 - Actuel *Caisse d'Epargne Rhône-Alpes* / Président du Directoire

MANDATS

- Président du Conseil de Surveillance de Rhône Alpes PME Gestion
 - Administrateur de BPCE Infogérance et technologies, et GIE BPCE-IT
 - Administrateur de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne
 - Président du Conseil d'administration de l'association HUB612
 - Président de la SAS Rework
 - Président de la SAS HUB612 Participations
 - Censeur de la Société des Trois Vallées
 - Administrateur de la Compagnie des Alpes
 - Administrateur du Club du Musée Saint-Pierre
-



Hans ISLER
Vice-Président
indépendant

FORMATION

- Université de Saint-Gall - Master en sciences économiques
- Expert-comptable diplômé

PARCOURS PROFESSIONNEL

1978 - 1980 *Comité International de la Croix Rouge / Délégué*

1980 - 2002 *Arthur Andersen SA*

Fonctions diverses, Associé et membre du conseil d'administration

2002 - 2011 *Ernst & Young SA*

Associé et membre du conseil d'administration

2012 - actuel Administrateur indépendant

MANDATS

- Vice-Président du Conseil d'administration de Banque Pictet & Cie SA, Membre de l'organe de contrôle de Pictet & Cie Group SCA, et de Bank Pictet & Cie (Asia) Ltd, Singapore
- Président du Conseil d'administration de Valcourt SA
- Membre du Conseil d'administration de MKS PAMP SA, de GoldAvenue SA, de Pamp Ventures SA et de MMTC PAMP (India) Limited,
- Membre du Comité de finance de Médecins Sans Frontière Suisse
- Membre du conseil de Fondation de Appel de Genève
- Membre du conseil de Fondation de Audemars Piguet pour le Bien Commun

FORMATION

- BEP CAP de comptabilité
- Diverses formations administratives et financières

PARCOURS PROFESSIONNEL

1978 - 1983 *Bellemin-Noël Viandes / Employé de bureau*

1983 - 1985 *D.I.G. / Analyste programmeur*

1985 - 1993 *SOVIBER / Trésorier et comptable*

1993 - 2013 *ROUTIN SA / Secrétaire général (1993-1996), Directeur général adjoint en charge des finances, RH et services généraux (1996-2013)*

2013 - 2023 *TRIALP / Président Directeur Général*

2024 - Actuel *TRIALP / Président*

MANDATS

- Membre du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- Président du comité des risques de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- Membre du comité d'Audit de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- Membre du comité de rémunération de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- Président et administrateur de la Société Locale d'Epargne de Savoie de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes
- Administrateur de l'Association : La Rénoverie et R de Récup.
- Vice-Président de l'Association Enfin! Réemploi
- Trésorier de la communauté Emmaüs de Chambéry



**Jean-Louis
HOFBAUER**
Membre



Andrea JOSS
Membre

FORMATION

- ESCP-EAP – Master en Management

PARCOURS PROFESSIONNEL

2004 - 2020 *Groupe BPCE / Auditrice*

2010 - 2021 *Banque Populaire Atlantique / Grand Ouest*

Directrice Finance et Juridique (2010-2016)

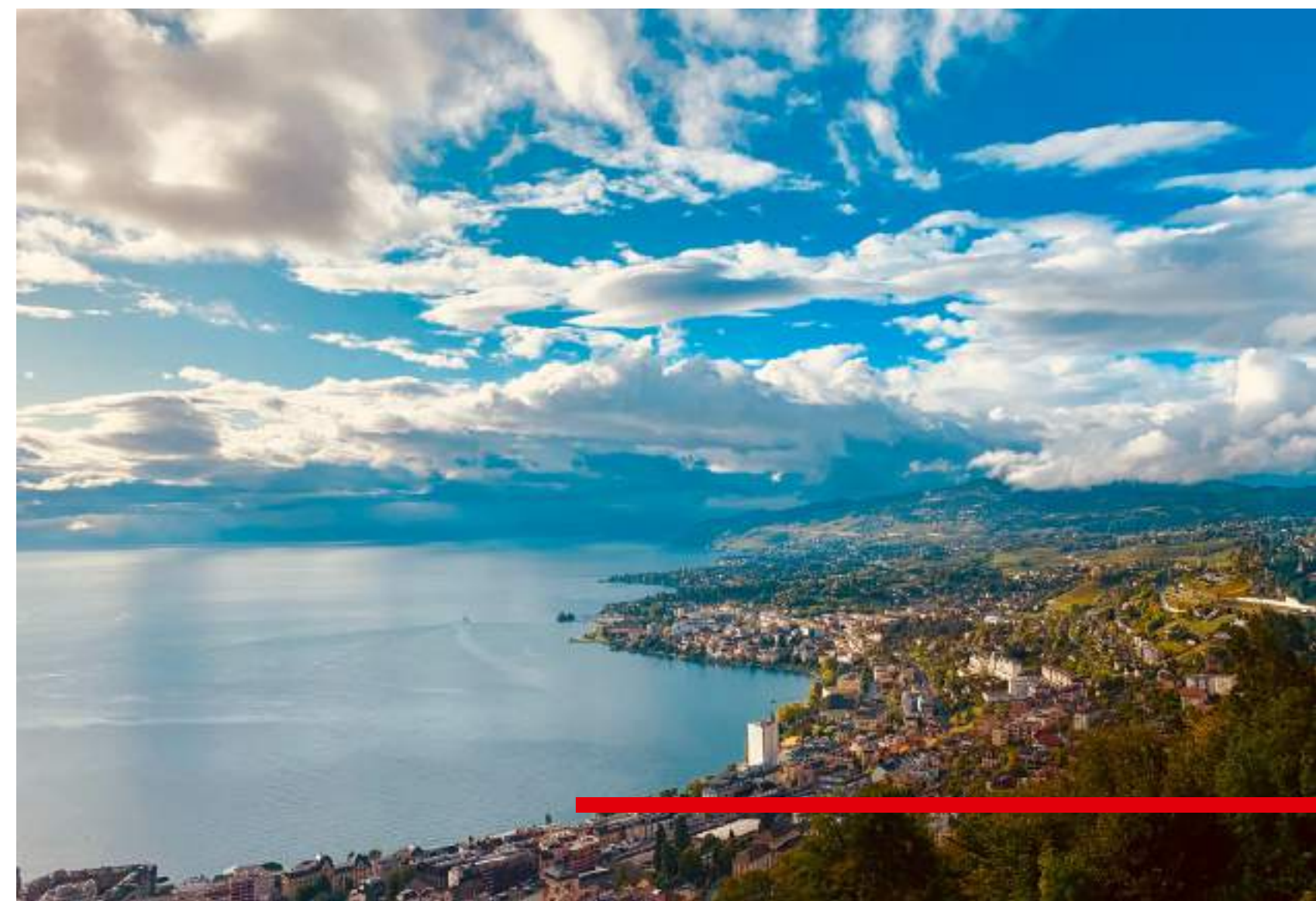
Directrice des risques et de la conformité (2016-2017)

Directrice des ingénieries (2017-2020)

2021 - actuel *Caisse d'Epargne Rhône Alpes / Membre du Directoire en charge des finances*

MANDATS

- Administratrice BPCE Services Financiers
- Administratrice A.N.A.T
- Administratrice AEW Foncière Ecureuil
- Membre du Conseil de Surveillance Aream Hotels





Didier BRUNO
Membre

FORMATION

- Université Panthéon – Sorbonne – Maîtrise de sciences économiques
- Université Panthéon – Sorbonne – DESS de Banque et Finance

PARCOURS PROFESSIONNEL

1986 - 1990 Banque du Bâtiment et des Travaux Publics / Chargé d'affaires

1990 - 1992 Crédit du Nord / Chargé d'affaires

1997 - 2000 Banque Française du Commerce Extérieur (devenue Natixis)
Chargé d'affaires

1997 - 2012 Natixis

Directeur de centre d'affaires (1997-2000)

Portfolio Manager (2000-2002)

Directeur régional (2002-2005)

Directeur Cash Management (2005-2006)

Directeur en charge de la ligne de métier cash management/gestion de trésorerie/trade et opérations de la clientèle (2006-2012)

2012- actuel Caisse d'Epargne Rhône Alpes

Membre du Directoire en charge de la Banque de Développement Régional

MANDATS

- Membre du Conseil de surveillance de Rhônes Alpes PME Gestion
- Membre du Conseil de surveillance de la Société trois vallées
- Membre du Conseil de surveillance de SI Associés

FORMATION

- Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne – Architecte diplômé
- IMD Lausanne – Executive MBA
- IMD Lausanne – Strategic Finance Program

PARCOURS PROFESSIONNEL

1982 - 1987 Architecte dans les secteurs privé et public

1987 - 1994 Frieden & Staffelbach SA, cabinet d'architecture / Cofondateur et propriétaire

1995 - 2002 Ciments Vigier SA, UBS SA / Responsable immobilier, gestion de crédits immobiliers 'recovery'

2003 - 2011 CFF Immobilier, Berne / Responsable de la stratégie immobilière, du management de projets immobiliers

2012 - 2015 CFF Infrastructure, Lausanne / Responsable du programme ferroviaire 'Léman 2030'

2015 - 2016 Domicim, Lausanne / CEO

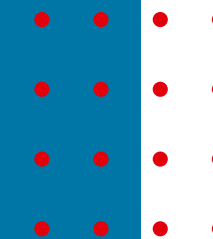
2017 - Actuel Staffelbach & Partner Sàrl / Conseils en stratégies immobilières. Fondateur, associé. Administrateur indépendant.

MANDATS

- Membre du Conseil d'administration du Groupe Gonset, Crissier
- Membre du Conseil d'administration de Bonhôte Immobilier SICAV
- Membre du Conseil stratégique de Cully Jazz Festival
- Membre du Conseil de fondation de Théâtre du Jorat, Mézières



Laurent STAFFELBACH
Membre



FONCTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de rémunération
Alain Denizot (jusqu'au 31.10.2023)	Président		Membre
François Codet (depuis le 29.11.2023)	Président		
Hans Isler	Vice-Président	Président	
Jean-Louis Hofbauer	Membre		
Andrea Joss	Membre	Membre	
Didier Bruno	Membre		Membre
Laurent Staffelbach	Membre		Président

COMITÉ DE DIRECTION



Pascal DUCHAINE

Directeur général

FORMATION

- Cycle Advanced Management Program B.P.C.E
- Cycle d'Etudes Supérieures des Affaires H.E.C
- Cycle d'Etudes Supérieures de Banque du C.F.P.B
- Ingénieur Université Technologie de Compiègne U.T.C

PARCOURS PROFESSIONNEL

2005 - 2009 *Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne*
Directeur du marché des entreprises, membre du comité de direction
2009 - 2018 *Caisse d'Epargne Rhône Alpes*
Directeur du marché des entreprises, membre du comité exécutif (2009-2015)
Directeur de l'Economie Locale, membre du comité exécutif (2015-2018)
2019 - actuel *Banque du Léman* / Directeur général



Bruno LAURENT

Directeur général adjoint

Directeur administratif
et financier

FORMATION

- Université Paris Dauphine - Maîtrise de sciences de gestion
- Institut National des Télécommunications - INT (Telecom Sud-Paris)
- Université Laval, Canada - MBA
- Expert-comptable diplômé

PARCOURS PROFESSIONNEL

2004 - 2010 *Ernst & Young SA* / De Junior à Manager
2010 - 2014 *Qatar National Bank, Genève* / Directeur financier, risques et crédit
2014 - actuel *Banque du Léman*
Directeur administratif et financier
Directeur général adjoint depuis 2015



Philippe BRUNIER

Directeur des opérations

FORMATION

- Université Lyon III - License Administration des Entreprises & Sociétés
- Université Lyon III - Maîtrise Finance et Gestion de Portefeuille

PARCOURS PROFESSIONNEL

1985 - 1986 *Compagnie des Agents de Change (Lyon)*
Analyste programmeur
1986 - 2014 *Caisse d'Epargne Rhône Alpes*
Développeur, Chef de Projet, Directeur technique IT (1986-2004)
Directeur de la Sécurité et de la Continuité (2004-2012)
Directeur de Projets Système d'Information et Back-office (2012-2014)
2014 - actuel *Banque du Léman* / Directeur des opérations



David GEYNET

Directeur Commercial

FORMATION

- Université du Maine - Le Mans - DESS de Gestion des entreprises d'économie sociale
- Université des Alpes - Grenoble - Maîtrise de gestion option finances comptabilité
- Université de Savoie - Annecy - DUT de gestion des entreprises

PARCOURS PROFESSIONNEL

1997-2001 *Banque Laydernier (Annecy)* / Chargé d'affaires professionnels
2001 - 2004 *Caisse d'Epargne des Alpes (Chambéry)* / Chargé d'affaires entreprises
2004 - 2013 *Caisse d'Epargne Rhône Alpes (Chambéry et Annecy)*
Directeur de centres d'affaires entreprises
2013 - 2017 *Caisse d'Epargne Rhône Alpes* / Directeur du marché des PME
2017 - 2019 *Caisse d'Epargne Rhône Alpes* / Directeur des Engagements
2020 - actuel *Banque du Léman* / Directeur commercial

INDICATEURS FINANCIERS 2023

Publication selon les prescriptions sur les fonds propres

(Circulaire FINMA 2016/1 Publication – banques)

Position	Valeur au 31.12.2023 (CHF 1'000) Non audité	Valeur au 31.12.2022 (CHF 1'000) Non audité
Fonds propres pris en compte (CHF)		
Fonds propres de base durs (CET1)	118 015	81 000
Fonds propres de base (T1)	118 015	81 000
Fonds propres totaux	123 574	82 543
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)		
RWA	610 238	569 438
Exigences minimales de fonds propres (CHF)	48 819	45 555
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1 (%)	19,3%	14,2%
Ratio de fonds propres de base (%)	19,3%	14,2%
Ratio de fonds propres globaux (%)	20,3%	14,5%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	2,5%	2,5%
Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	1,6%	1,6%
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0,0%	0,0%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5%	2,5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	10,2%	10,2%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	2,5%	2,5%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	1,6%	1,6%
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8,6%	8,6%
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10,1%	10,1%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,1%	12,1%
Ratio de levier Bâle III		
Engagement global (CHF)	1 456 888	1 464 505
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	8,1%	5,5%
Ratio de liquidité à court terme LCR		
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	109 047	145 732
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	61 008	90 935
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 4ème trimestre	179%	160%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	123 271	121 128
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	61 982	87 255
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 3ème trimestre	199%	139%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	149 672	140 910
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	81 826	92 260
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 2ème trimestre	183%	153%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	168 651	128 104
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	91 298	49 870
Ratio de liquidités, LCR (en %) du 1er trimestre	185%	257%

ETATS FINANCIERS 2023

Bilan

Actifs	Notes	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000			
Liquidités		144'840	187'454
Créances sur les banques		49'041	79'101
Créances sur la clientèle	6.1	36'032	40'156
Créances hypothécaires	6.1	1'179'115	1'087'140
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	6.2	21'917	53'367
Comptes de régularisation	6.3	3'065	2'201
Participations	6.4	3'156	1'365
Immobilisations corporelles	6.5	3'381	4'224
Autres actifs	6.6	276	128
Total actifs		1'440'823	1'455'136
Total des créances subordonnées		0	0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		0	0

Passifs	Notes	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000			
Engagements envers les banques		516'118	632'278
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle		525'323	495'000
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	6.2	5'524	485
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		241'800	186'000
Comptes de régularisation	6.3	12'583	6'434
Autres passifs	6.6	15'802	52'296
Provisions	6.9	5'659	1'644
Capitaux propres			
Capital social	6.10	140'000	106'000
Perte reportée		-25'001	-27'304
Bénéfice de l'exercice		3'015	2'303
Total des capitaux propres		118'014	80'999
Total passifs		1'440'823	1'455'136
Total des engagements subordonnés		-	-
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		-	-

*Une reclassement a été effectuée sur le comparatif relatif à l'exercice 2022 entraînant une diminution des créances à la clientèle et une augmentation des créances hypothécaires pour un montant de CHF 1'500.

Opérations hors-bilan

	Notes	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000			
Engagements irrévocables	6.1	13'565	6'149
Engagements conditionnels	7.1	5'988	3'418

COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2023	2022
CHF 1'000			
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		28'420	13'129
Charges d'intérêts	8.2	-16'412	-1'597
Résultat brut des opérations d'intérêts		12'007	11'532
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-699	-559
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		11'308	10'973
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		11	34
Produit des commissions sur les opérations de crédit		199	208
Produit des commissions sur les autres prestations de service		3'077	2'470
Charges de commissions		-466	-434
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		2'822	2'278
Résultat des opérations de négoce	8.1	10'955	6'251
Autres résultats ordinaires		22	-
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	8.3	-7'951	-7'259
Autres charges d'exploitation	8.4	-7'813	-6'988
Sous-total charges d'exploitation		-15'764	-14'247
Bénéfice Brut		9'344	5'254
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles			
		-1'640	-1'490
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes			
		-4'056	-1'036
Résultat opérationnel		3'648	2'728
Impôts	8.5	-633	-425
Bénéfice de l'exercice		3'015	2'303
Bénéfice de l'exercice			
		3'015	2'303
Perte reportée			
		-25'001	-27'304
Perte au bilan		-21'986	-25'001

EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

Répartition du bénéfice

Perte reportée avant répartition du bénéfice	-25'001	-27'304
Bénéfice de l'exercice	3'015	2'303
Report à nouveau	3'015	2'303
Perte reportée après répartition du bénéfice	-21'986	-25'001

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Pertes reportées	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31.12.2022	106'000	-27'304	2'303	80'999
Augmentation de capital	34'000	-	-	34'000
Bénéfice (+) / Perte (-) (résultat de la période)	-	-	3'015	3'015
Capitaux propres au 31.12.2023	140'000	-27'304	5'318	118'014



NOTE AUX ÉTATS FINANCIERS

1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE

La Banque du Léman SA (la «Banque»), société anonyme de droit suisse, est une banque de détail, filiale à cent pour cent de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, banque française membre du groupe BPCE. Son siège est situé à Genève, rue F. Bonivard 12. Elle offre une gamme complète de services de banque de détail.

Au 31 décembre 2023, la Banque avait 54.9 employés à plein temps (2022: 50.8).

2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

2.1 Principes généraux

Les états financiers, la comptabilité et les comptes de la Banque sont élaborés en conformité avec les dispositions du code des obligations et des statuts, de la législation bancaire, ainsi qu'aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. La banque applique les prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers, transcrites dans l'ordonnance de la FINMA sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) entrée en vigueur le 1er janvier 2020 et la circulaire 2020/1 de la FINMA. Les comptes annuels ont été établis de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée, soit un boucllement individuel statutaire avec présentation fiable, et selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

2.2 Saisie des opérations

Toutes les opérations menées jusqu'à la date d'établissement du bilan sont enregistrées et évaluées quotidiennement selon des principes reconnus. Les résultats de ces opérations figurent dans le compte de résultat. Les opérations effectuées (y compris les opérations monétaires et les opérations sur titres au comptant) vont au bilan à la date de conclusion de l'opération (comptabilité à la date d'opération).

2.3 Délimitation dans le temps

Les produits et charges sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis ou courus, ou qu'ils ou elles sont engagés, et enregistrés dans les comptes de l'exercice concerné, et non lors de leur encaissement ou de leur paiement. Des comptes de régularisation sont utilisés pour garantir que les produits et charges correspondent à la période de comptabilisation pertinente.

2.4 Transactions en devises

Les opérations sur devises en cours de l'exercice sont converties au taux en vigueur au moment où l'opération est comptabilisée. Les gains et pertes découlant des opérations sur devises figurent dans le compte de résultat, sous le poste résultat des opérations de négoce.

Les actifs et passifs en devises existant à la fin de l'exercice ont été convertis en francs suisses au taux de change de la devise à la fin de l'exercice, son effet étant aussi enregistré dans le résultat des opérations de négoce. Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants :

	31.12.2022	31.12.2021
USD CHF	0.9246	0.9114
GBP CHF	1.1119	1.2300
EUR CHF	0.9858	1.0336

2.5 Liquidités et créances sur les banques

Ces montants figurent au bilan à la valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur individuels pour créances compromises.

2.6 Prêts et avances à la clientèle

Les prêts et avances à la clientèle sont comptabilisés à leur valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeur individuels pour créances compromises.

Les créances sur la clientèle en souffrance font l'objet d'une évaluation individuelle et le cas échéant d'un correctif de valeur individuel comptabilisé à la valeur nominale, qui est porté directement en déduction de cette rubrique, et qui équivaut à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où cette créance apparaît compromise.

En cas de rupture anticipée d'un crédit, des indemnités peuvent être dues. Elles sont intégralement reconnues au résultat à la date d'exigibilité.

2.7 Participations

Sont considéré comme participation, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement durable, indépendamment de la part donnant droit à des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

2.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient et sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant à la durée de vie économique utile estimée des divers types d'actifs. Les durées de vie économique utile estimées sont les suivantes:

Mobilier 5 ans

Améliorations des locaux loués 10 ans

Logiciels et équipement informatique 3 ans

Développements informatiques relatifs au système informatique bancaire 5 ans

Les valeurs comptables sont réexaminées à chaque date de clôture, en vue d'identifier un indicateur de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur utile de l'actif est estimée. Une perte sur dépréciation est enregistrée au débit de la rubrique « Correction de valeur sur participations, amortissements sur immobilisation et valeurs immatérielles » dans le compte de résultat chaque fois que les valeurs comptables dépassent les valeurs utiles.

2.9 Engagements envers les banques et engagements résultants des dépôts avec la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

2.10 Provisions

Les risques potentiels identifiables et estimables existant à la date du bilan donnent lieu à des correctifs de valeur et provisions, déterminés sur une base individuelle et prudente. Ces risques sont régulièrement examinés par le Comité de Direction. Si des correctifs de valeurs et provisions sont considérés nécessaires, ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le risque est identifié. Les provisions peuvent comporter des réserves latentes.

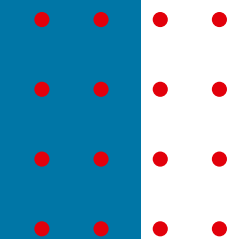
2.11 Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage comprennent les prêts accordés par la Banque suisse de lettres de gage (Pfandbriefbank). Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les « Comptes de régularisation » et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique « Charges d'intérêts ».

2.12 Instruments financiers dérivés et valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés traités pour le compte de la Banque comprennent les options, les swaps sur devises et taux d'intérêt, et contrats à terme sur devises.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés à leur juste valeur. La juste valeur représente le prix disponible sur un marché liquide et efficient. La valeur de remplacement brute des contrats de dérivés reflète la juste valeur de toutes les opérations non dénouées à la date de clôture. La valeur de remplacement positive est inscrite à l'actif et la valeur de remplacement négative au passif.



OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la gestion du risque de taux d'intérêts et du risque de change. Par défaut, les profits et les pertes réalisés et non réalisés sont enregistrés sous "Résultat net des opérations de négoce". Si les instruments financiers dérivés sont mis en œuvre à des fins de couverture et documentés selon les exigences liées à la comptabilité de couverture, les profits et les pertes réalisés et non réalisés sont alors enregistrés dans un compte de compensation au bilan pour autant qu'aucune adaptation de valeur de l'opération de base ne soit comptabilisée. Le solde du compte de compensation est présenté sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». A défaut, si une adaptation de valeur est saisie au niveau de l'instrument de base qui est couvert, la modification de la valeur de l'instrument de couverture est enregistrée dans la même rubrique du compte de résultat.

Quant aux valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés, elles sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une éventuelle défaillance de la contrepartie. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (à l'actif) et négatives (au passif) de l'ensemble des instruments financiers dérivés ouverts à la date du bilan résultant d'opérations pour propre compte et pour le compte de clients, et ce indépendamment du traitement par le compte de résultat.

2.13 Impôts

Les impôts usuels sur le revenu et le capital de la période correspondante sont déterminés conformément aux dispositions fiscales en vigueur. Les impôts impayés sont enregistrés comme une charge fiscale de la période comptable au cours de laquelle le profit correspondant a été dégagé ou le capital correspondant existait. Ils figurent au passif du bilan sous "Compte de régularisation". Aucun impôt différé actif n'est reconnu.

2.14 Engagements conditionnels et engagements irrévocables

Ces opérations sont enregistrées dans le hors bilan à leur valeur nominale.

2.15 Événements significatifs survenus après la date du bilan

Il n'y a pas d'événement significatifs survenus après la date du bilan.

3. PRINCIPES DE GESTION DU RISQUE

La limitation et la gestion des risques font partie des priorités des organes de la Banque. Ils ont mis en place une organisation afin d'identifier, mesurer, gérer, contrôler et surveiller les risques. Les principaux éléments de la gestion des risques sont :

- une politique de risque globale,
- l'application de principes reconnus pour la mesure et gestion des risques,
- la définition de différentes limites de risques accompagnées d'une surveillance et d'un reporting correspondant,
- un reporting ponctuel et global sur tous les risques.

La gestion des risques se fonde sur la politique générale de risque de la Banque et l'ensemble des politiques et procédures mises en place. Les politiques de risque sont réexaminées périodiquement par la Direction et approuvées par le Comité d'audit et le Conseil d'administration. Le Comité de Direction, le Comité d'audit et le Conseil d'administration procèdent trimestriellement à un suivi des risques.



Le Conseil d'administration a la responsabilité finale de la gestion des risques au sein de la Banque. Le respect des politiques et procédures s'appuie sur des examens périodiques effectués au sein des différents départements de la Banque (1er niveau de défense), par le département Contrôle interne (2ème niveau de défense) et par l'audit interne (3ème niveau de défense). Les résultats de ces examens sont discutés avec la Direction et des résumés en sont présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration.

L'objectif consiste à s'assurer que tous les risques associés aux activités bancaires sont identifiés, évalués et contrôlés correctement et ponctuellement. La Banque attache une grande importance à la force et à la qualité des ressources humaines, des systèmes informatiques, de l'infrastructure et de la culture du risque de l'entreprise, afin d'assurer un processus de gestion du risque sain et efficace.

Des limites spécifiques sont attribuées aux différents types de risques et le respect de ces limites est contrôlé régulièrement. Un suivi régulier de la situation et des performances financières, des modifications réglementaires et des questions de risque global permet au Comité de Direction d'être tenu régulièrement au courant de la situation financière de la Banque, de sa liquidité et de ses résultats.

En termes de structure d'organisation, la Banque a trois niveaux de gestion du risque / de responsabilité de contrôle du risque:

1. Orientation et supervision générales, effectuées par le Conseil d'administration, qui est responsable de la détermination de la politique générale du risque et de la stratégie de gestion du risque (vision du risque, appétit pour le risque, normes de contrôle du risque).
2. Direction et supervision du risque par le Comité de Direction (formulation et mise en œuvre des stratégies de gestion du risque).
3. Contrôle du risque, principalement par le premier niveau de défense et par le Département du risque.

3.1 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'un client ou qu'une contrepartie d'un actif financier ne remplisse pas ses obligations contractuelles et cause une perte financière à la Banque. Il découle principalement des prêts et avances de la Banque, des sommes dues par des banques et des placements financiers. Le risque de crédit comprend le risque de défaut, le risque de transfert, le risque pays et la concentration excessive de l'exposition.

Le risque de défaut est contrôlé par des enquêtes strictes sur les contreparties et par l'assurance que les expositions sont couvertes par une garantie adéquate.

Avance à la clientèle

Structure d'autorisation

La Banque a mis en place une structure d'autorisations et de limites d'approbation et de renouvellement des facilités de crédit dépendante de différentes variables de risque. Dans le cadre d'octroi de crédits hypothécaires, la Banque respecte notamment les principes édictés par l'Association Suisse des Banquiers. Le comité des engagements de la Banque examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie.

Les crédits commerciaux sont revus annuellement. Les crédits hypothécaires, et notamment les garanties sous-jacentes, font l'objet d'une revue périodique définie en fonction du taux d'avance et de la nature du bien gagé.

Montant et taux d'avance

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur des gages retenue par la Banque.

Garanties

La Banque atténue le risque de crédit en obtenant des garanties réelles sous forme de garanties hypothécaires ou d'actifs escomptables placés à la Banque. Si elle juge la solidité financière d'un emprunteur excellente, elle peut lui octroyer un prêt en blanc.

Dans le cadre de son activité de crédit hypothécaire et selon la valeur de la garantie prise, la Banque recourt notamment à des experts immobiliers externes afin d'obtenir ou mettre à jour la valeur des biens pris en garantie.

Suivi

Les crédits - y compris la valeur des garanties - font l'objet d'un suivi régulier et, lorsqu'un problème est identifié, la Banque prend des mesures de correction.

EXPOSITION ENVERS LES BANQUES

Dans le cas de contreparties bancaires et similaires, le risque de crédit est géré en fixant des limites de trésorerie, de positions nostro, de garanties, de devises. Ces limites sont vérifiées régulièrement.

Les risques de crédit envers les établissements bancaires ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité apparaît établie. Une revue régulière de la qualité de ces contreparties et des limites mises en place est effectuée.

Au 31 décembre 2023, l'exposition de la Banque envers des contreparties bancaires peut se résumer comme suit :

Contrepartie notée AA/Aa/Aa* : kCHF 21
Contrepartie notée A/A/A* : kCHF 41'240
Contrepartie non notée : kCHF 289
* Selon notation Standard & Poor's / Moody's / Fitch

3.2 RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que les produits de la Banque et/ou la valeur d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les prix du marché tels que les taux d'intérêt, les taux de change des devises et les prix de marché des actions.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité ou de financement est le risque que la Banque rencontre des difficultés à remplir les obligations associées à des engagements financiers.

Les risques de liquidité sont contrôlés conformément aux exigences règlementaires. La Banque conserve en permanence des liquidités suffisantes.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt provient des instruments financiers portant intérêt et reflète la possibilité que les taux d'intérêt affectent négativement la valeur des instruments financiers et du produit correspondant. L'exposition aux risques de taux provient de la non-symétrie des échéances de taux et des volumes actifs avec les refinancements passifs. Ces asymétries sont à l'origine de ce risque et provoquent des effets sur les produits des intérêts ainsi que sur la valorisation des fonds propres de la Banque.

Les positions bancaires et clientèle sans échéance de taux fixe ou à vue sont modélisés afin de répliquer au mieux la réalité des changements de taux effectués lors de mouvements de taux sur les marchés. Ces modèles sont revus périodiquement et adaptés aux conditions de marché si nécessaire.

La politique de risques de taux est approuvée par le Conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la Direction de la Banque. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt font l'objet de limites internes définies par le Conseil d'administration et gérés opérationnellement par la Direction de la Banque. La Banque veille à une concordance des échéances entre prêts et emprunts et gère les impasses de taux en recourant notamment à des instruments financiers dérivés. Au 31 décembre 2023, kCHF 607'000 de contrats de swaps de taux ont ainsi été souscrits.

Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque

Des simulations statiques et dynamiques sont effectuées afin de surveiller les risques de valeur sur les fonds propres et de revenus sur la marge d'intérêts en fonction de différents scénarios de taux (stress tests).

Au 31 décembre 2023, en cas de variation de la courbe des taux d'intérêt appliquée à l'ensemble des positions à taux variable, la valeur de marché des fonds propres de la Banque varierait entre -kCHF 4'782 (en cas de hausse parallèle des taux de 150 points de base) et +kCHF 6'363 (en cas de baisse parallèle des taux de 150 points de base). Selon les mêmes scénarios, l'impact sur les revenus à 12 mois serait respectivement de +kCHF 286 et -kCHF 289.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de modifications des taux de change ; il découle des instruments financiers libellés dans une devise étrangère. La monnaie de référence de la Banque est le franc suisse.

Le risque de change est contrôlé par l'utilisation de limites d'exposition journalières et par un examen quotidien de la position de change pour chaque devise. L'objectif global est de réduire l'exposition aux devises à un minimum.

3.2 RISQUES OPÉRATIONNELS

Le risque opérationnel est celui d'une perte directe ou indirecte découlant d'une grande variété de causes liées aux processus, personnel, technologie et infrastructure de la Banque et de facteurs externes autres que les risques de crédit et de marché. Les risques opérationnels découlent de toute l'activité de la Banque et tous les départements y sont confrontés. La Banque cherche à gérer le risque opérationnel de manière à équilibrer la prévention de pertes financières et de dommages à la réputation de la Banque et le rapport coût-efficacité global. Ces risques sont traités au moyen d'un ensemble de politiques et de procédures mises en place pour identifier, évaluer, suivre, contrôler, gérer et rendre compte des risques. Si nécessaire, le risque est atténué par une assurance.

3.4 RISQUE COMPLIANCE

Le risque de non-conformité (compliance) correspond au risque de sanction légale et réglementaire ainsi qu'au risque de pertes financières ou d'atteinte à la réputation de la banque qui pourraient découler d'un manquement au respect des prescriptions, normes et règles en vigueur. Le département Conformité a pour objectif de préserver la réputation de la banque et de s'assurer qu'elle respecte en tout temps la législation en vigueur. Pour ce faire, le département assure une veille réglementaire, notamment pour tout ce qui est lié aux activités transfrontalières et à la fiscalité (y compris internationale) et vérifie que les directives et règlements internes sont bien en ligne avec ces dispositions. La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, le respect des sanctions internationales et la vigilance quant au risque de fraude font également partie des priorités du département.



4. POLITIQUE D'AFFAIRES EN MATIÈRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET DE COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La Banque utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type «macro hedge» et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes» ou «Charges d'intérêts». La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés dans un but de couverture est enregistrée au «Compte de compensation» sous les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Dans tous les cas où des instruments financiers dérivés sont utilisés à des buts de couverture, les opérations, les buts et stratégies de l'organe de gestion des risques de marché du bilan de la Banque ainsi que la méthode de vérification de l'efficacité de la couverture sont documentés. Les opérations de couvertures sont quasi exclusivement composées de swaps de taux (IRS) payeurs dont la totalité est en CHF. Les opérations de couverture couvrent les créances hypothécaires fixes. Les créances hypothécaires choisies ont toutes une échéance proche de l'échéance de l'opération de couverture. Le nominal des opérations de base doit en outre être supérieur au nominal de l'opération de couverture pour assurer un nominal toujours suffisant malgré les amortissements et les remboursements anticipés et ainsi prévenir une sur-couverture. Lors de la mise en place de la relation de couverture, la Banque établit une documentation qui comprend la désignation de l'instrument de couverture et de l'opération de base ou du groupe d'opérations de base avec leurs caractéristiques principales. Sont de même précisés la nature du risque couvert ainsi que les modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Les opérations de couverture utilisées étant des opérations linéaires, la relation économique avec les opérations de base est très proche. La principale caractéristique qui diffère entre l'opération de couverture et l'opération de base est le niveau du taux, cette dernière intégrant la marge de la Banque. Un test d'effectivité est régulièrement établi. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que le nominal des opérations de base est toujours supérieur ou égal au nominal de l'opération de couverture. Ensuite la relation de couverture est évaluée de manière prospective en mesurant la variation de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base pour des chocs de taux de ± 150 bps. Pour être considérée comme opération de couverture, la variation relative de valeur des opérations de couverture et des opérations de base doit se situer entre 80% et 125%. Dans le cas d'une sur-couverture, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négoce et la variation de juste valeur est enregistrée dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

5. EXTERNALISATION

Depuis le 1er janvier 2021, la Banque externalise la gestion, le développement et l'entretien de son logiciel bancaire (Finnova), ainsi que ses activités de back office, à la société Swisscom AG, en Suisse, qui est l'une des principales sociétés d'externalisation de ces services pour les banques sur le marché suisse.

Depuis le 1er janvier 2021, la Banque externalise également une partie de ses activités liées au trafic des paiements ainsi qu'à la surveillance de ses transactions dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme à la Banque Entris banking AG, en Suisse.

Les services externalisés font l'objet d'un contrat de prestation de services détaillé et sont contrôlés via des rapports de résultats de qualité fréquents ainsi que via un suivi de la Banque.



6.1 PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

Prêts (avant compensation avec les corrections de valeurs)

CHF 1'000	Nature des couvertures			Total
	Couverture hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Créances sur la clientèle	5'234	13'873	19'302	38'409
Créances hypothécaires	1'180'332	-	197	1'180'529
- immeubles d'habitation	1'116'190	-	183	1'116'373
- immeubles commerciaux et autres	64'142	-	14	64'156
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	1'185'566	13'873	19'499	1'218'938
<i>Année précédente</i>	1'087'640	20'916	21'841	1'130'397
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	1'184'150	11'497	19'499	1'215'146
<i>Année précédente</i>	1'087'340	18'115	21'841	1'127'296

Hors bilan

CHF 1'000				
Engagements conditionnels	-	2'010	3'978	5'988
Engagements irrévocables*	-	-	13'565	13'565
Total du hors bilan	-	2'010	17'543	19'553
<i>Année précédente</i>	-	1'437	8'130	9'567

* inclus kCHF 10'976 d'engagements vis-à-vis de la clientèle et kCHF 2'589 de garantie des dépôts

Créances compromises

CHF 1'000	Valeur estimée de réalisation des sûretés		Correctifs de valeurs individuels
	Montant brut	Montant net	
Total créances compromises	5'853	3'792	3'792
<i>Année précédente</i>	5'274	3'101	3'101

6.2 PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Instruments financiers dérivés

CHF 1'000	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instrument de taux						
Swaps	-	-	-	19'010	2'418	607'000
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	2'907	-	54'877	-	-	-
Swaps de devises	-	3'106	123'014			
Total	2'907	3'106	177'891	19'010	2'418	607'000
<i>Année précédente</i>	1'291	351	185'554	52'076	134	650'000

La Banque n'effectue pas de netting des valeurs de remplacements positives et négatives.

Répartition selon les contreparties

CHF 1'000	Banques et négociants en valeurs mobilières		Autres clients
	Instances centrales de clearing		
Valeurs de remplacement positives	-	19'010	2'907
Valeurs de remplacement négatives	-	5'524	-



6.3 COMPTES DE RÉGULARISATION

Comptes de régularisation actif	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000		
Créances rattachées intérêts positifs	594	14
Créances rattachées intérêts négatifs à recevoir	7	326
Créances rattachées aux frais d'apporteurs d'affaires	1'455	
Autres	1'009	1'861
Total	3'065	2'201
Comptes de régularisation passif		
CHF 1'000		
Dettes rattachées - intérêts	5'738	1'977
Dettes rattachées - charges de personnel	1'402	
Agio sur emprunts	2'494	
Autres charges à payer	2'949	4'457
Total	12'583	6'434

Les frais d'apporteurs d'affaires sont étalés sur la durée de vie des crédits hypothécaires. Il en résulte un actif transitoire à hauteur de kCHF 1'455 au 31.12.2023 qui est constitué par des factures déjà payées aux apporteurs d'affaires mais pas encore entièrement reconnues au compte de résultat.

6.4 PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000				
Titres de créances	-	-	-	-
Dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
Dont disponibles à la revente	-	-	-	-
Titres de participations	3'156	1'365	3'223	1'387
Dont participations qualifiées (10% des voix ou du capital)	-	-	-	-
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	-	-	-	-
Total immo. Financières	3'156	1'365	3'223	1'387

Au 31.12.2023, les titres de participations sont composés de 2'393 actions nominatives de la Banque des Lettres de Gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA pour une valeur nominale de CHF 1'000.- par action. Le 20 juin 2023, la Banque a acquis 1'348 actions pour un montant de CHF 1'790'993.-.

6.5 PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur d'acquisition	Amort. cumulés	Valeur comptable au 31.12.2022	Invest. / Désinvest. en 2023	Amort. En 2023	Valeur comptable au 31.12.2023
CHF 1'000						
Amélioration des locaux loués	3'721	2'916	805	-	372	433
Mobilier	607	519	88	179	44	223
Equipement informatique	253	223	30	-	24	6
Logiciels	6'988	6'714	274	614	208	680
Migration informatique	6'799	3'772	3'027	4	992	2'039
Total immo. Corporelles	18'368	14'144	4'224	797	1'640	3'381

Engagements résultant de leasing d'exploitation au 31.12.2023 : kCHF 6'012 (dont avec échéance inférieure à un an : kCHF 1'502) dont :

- Loyers d'exploitation : kCHF 5'901 (dont kCHF 1'460 à moins d'un an)
- Location de véhicules : kCHF 111 (dont kCHF 42 à moins d'un an)

6.6 RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

Autres actifs	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000		
Compte de compensation	-	-
Actifs divers	276	128
Total	276	128

Autres passifs	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000		
Compte de compensation	15'225	52'055
Impôts indirects	437	105
Passifs divers	140	135
Total	15'802	52'295

La variation du compte de compensation entre le 31.12.2023 (+CHF 52'055k) et le 31.12.2022 (+CHF 15'225k) est la conséquence de la dévalorisation au bilan des swaps de taux d'intérêts considérés comme instruments de couverture, ceci dans un contexte de diminution des taux d'intérêts CHF.

6.7 INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Actifs nantis / cédés	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000		
Compte de garantie mis en gage auprès de la BNS	1'294	-
Créances hypothécaires engagées en faveur de la Banque suisse de lettres de gage	459'363	398'126
Total	460'657	398'126



6.8 INDICATIONS RELATIVES À LA SITUATION ÉCONOMIQUE DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

La Banque du Léman est affiliée à la Fondation collective LPP de la fondation Avena - Fondation BCV 2ème pilier, depuis avril 2014.

La Banque possède deux plans à primauté de cotisations (2ème pilier) fourni par la Fondation Avena, fondation BCV 2ème pilier, le premier assurant les employés de la Banque, le second assurant les membres de la Direction. Ces plans de pension sont structurés en tant que Fondations LPP collectives et les prestations sont les suivantes:

- Risque - décès, incapacité, vieillesse
- Epargne retraite

Le taux estimé de couverture de ces plans était au 31.12.2023 de 104.0% (2022 : 100.3%)

	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000		
Engagements envers les propres institutions de prévoyance	-	-

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance

CHF 1'000	Excédent/ insuffisance de couverture au 31.12.2023	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées / Charges de prévoyance dans les charges de personnel		
		31.12.2023	31.12.2022		2023	2023	2022
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	-	-	-		1'103	658	584

6.9 PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

	Solde au 31.12.2022	Utilisations conformes au but	Reclassi- fication	Différence de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Solde au 31.12.2023
CHF 1'000								
Autres provisions	1'644	-	-	-	-	4'015	-	5'659
Total	1'644	-	-	-	-	4'015	-	5'659
Total provisions	1'644	-	-	-	-	4'015	-	5'659
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risque-pays	3'101	7	-	-	-	698	-	3'792
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	3'101	7	-	-	-	698	-	3'792

Durant l'exercice 2023, la Banque a doté les "Autres provisions" pour un montant de kCHF 4'015. Cette nouvelle constitution de provision est considérée, comme une réserve latente utilisée par la Banque pour se couvrir contre d'éventuels risques de crédits futurs.

La Banque a constaté en 2021 un défaut de paiement de deux sociétés détenues et gérées par le même actionnaire. L'exposition de la Banque est de kCHF 2'178 sur la première société qui a été mise en faillite à l'été 2021 puis liquidée en 2022. Une action légale est en cours contre le dirigeant actionnaire mais les espoirs de récupération sont faibles. En conséquence la Banque a estimé prudent de déprécier l'intégralité de l'exposition dès l'exercice 2021.

L'exposition de la Banque sur la seconde société est de kCHF 2'495k, couvert par une hypothèque de 1er rang sur un bien immobilier dont la valeur vénale mise à jour fin 2023 est estimée à kCHF 1'340. En conséquence, une dépréciation d'actif supplémentaire de kCHF 407 a été reconnue durant l'exercice 2023. Une action légale est actuellement en cours pour exécuter la garantie.

Par ailleurs, la Banque a entamé une procédure légale en 2023 concernant un crédit hypothécaire commercial impayé depuis octobre 2022. Le montant de l'exposition brute de la Banque à fin 2023 s'élève à CHF 1'047k. Compte tenu de la garantie hypothécaire détenue, une provision pour risque de défaillance de CHF 300k a été reconnu au 31 décembre 2023.



6.10 CAPITAL SOCIAL

CHF 1'000	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes	Valeur nominale	Nombre d'unités	Capital portant dividendes
Capital social	140'000	140'000	140'000	106'000	106'000	106'000
Total	140'000	140'000	140'000	106'000	106'000	106'000
<i>dont capital non libéré</i>	-	-	-	-	-	-

En juillet 2023, la Banque a mis en place une marge de fluctuation de son capital comme le permet le Code des obligations depuis le 1er janvier 2023. Cette marge de capital a été fixée entre CHF 106'000k et CHF 150'000k pour une durée de 5 ans. Dans le cadre de cette marge de fluctuation de capital, la Banque a procédé en septembre 2023 à une augmentation de son capital social de CHF 34'000k, le portant à CHF 140'000k. L'intégralité de cette augmentation de capital a été souscrite par l'actionnaire actuel et unique, la Caisse d'Epargne Rhône Alpes.

6.11 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES PARTIES LIÉES

CHF 1'000	Créances		Engagements	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Participants qualifiés	34'358	16'474	490'523	543'100
Sociétés du groupe	19'720	108'403	15'709	47'762
Affaires d'organes	430	915	1'183	1'119
Total	54'508	125'792	507'415	591'981

Les conditions de taux d'intérêt appliquées aux créances et engagements envers les parties liées sont conformes aux pratiques de marché.

6.12 PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

Propriétaires significatifs de capital et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote

CHF 1'000	31.12.2023		31.12.2022	
	Nominal	Participation	Nominal	Participation
Caisse d'Epargne Rhône Alpes	140'000	100%	106'000	100%

La Caisse d'Epargne Rhône Alpes est détenue par 13 Sociétés Locales d'Epargne françaises, dont 5 détiennent plus de 5% des parts sociales (SLE de Lyon, Région grenobloise, Beaujolais Val de Saône, Haute-Savoie et Ain).

6.13 STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs / Instruments financiers	A vue						Immobilisés	Total
	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	Plus de 5 ans			
CHF 1'000								
Liquidités	144'840	-	-	-	-	-	-	144'840
Créances sur les banques	48'161	-	293	587	-	-	-	49'041
Créances sur la clientèle	593	10'080	3	1'969	20'885	2'502	-	36'032
Créances hypothécaires	80	62'790	3'539	23'731	495'687	593'288	-	1'179'115
Valeur de remplacement positives d'instruments financiers	21'917	-	-	-	-	-	-	21'917
Total	215'591	72'870	3'835	26'287	516'572	595'790	-	1'430'945
<i>Année précédente</i>	<i>320'241</i>	<i>86'841</i>	<i>5'157</i>	<i>24'075</i>	<i>403'096</i>	<i>607'808</i>	-	<i>1'447'218</i>

Fonds étrangers / instruments financiers

CHF 1'000	A vue						Immobilisés	Total
	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	Plus de 5 ans			
Engagements envers les banques	22'118	-	57'000	70'000	267'000	100'000	-	516'118
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	317'793	-	136'313	47'257	19'855	4'105	-	525'323
Valeur de remplacement négatives d'instruments financiers	5'524	-	-	-	-	-	-	5'524
Emprunts et prêts des lettres de gage	-	-	-	5'000	97'000	139'800	-	241'800
Total	345'435	-	193'313	122'257	383'855	243'905	-	1'288'765
<i>Année précédente</i>	<i>350'928</i>	<i>25'598</i>	<i>162'942</i>	<i>243'615</i>	<i>365'655</i>	<i>165'025</i>	-	<i>1'313'763</i>

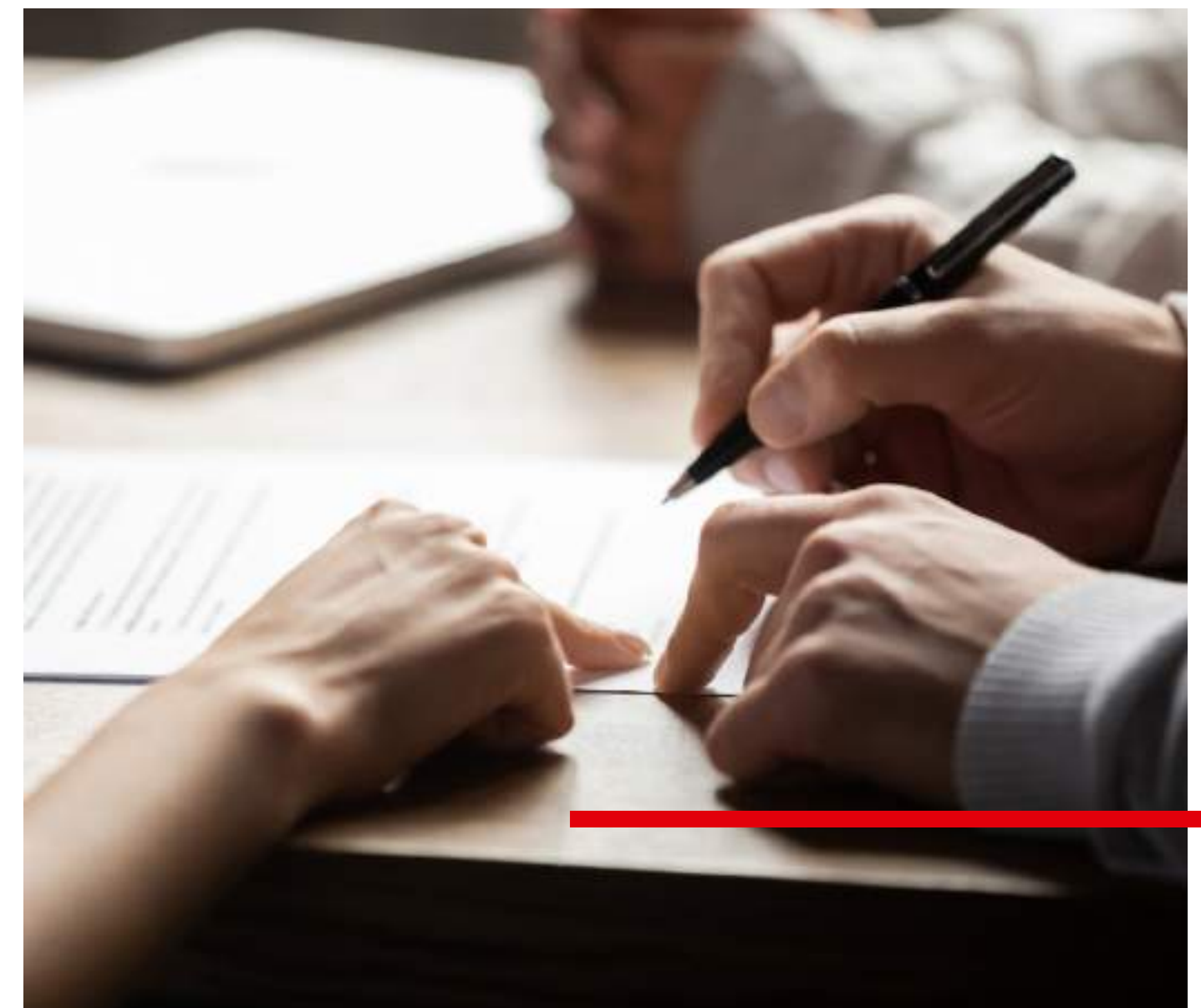
6.14 RÉPARTITION DES ACTIFS ET PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

Actifs	31.12.2023		31.12.2022	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
CHF 1'000				
Liquidités	144'840	-	187'454	-
Créances sur les banques	8'442	40'599	7'194	71'907
Créances sur la clientèle	33'803	2'229	36'576	3'580
Créances hypothécaires	1'094'854	84'261	1'019'382	67'758
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	21'917	-	53'367
Compte de régularisation	2'493	572	1'875	326
Participation	3'156	-	1'365	-
Immobilisations corporelles	3'381	-	4'224	-
Autres actifs	276	-	128	-
Total actifs	1'291'245	149'578	1'258'198	196'938

Passifs	31.12.2023		31.12.2022	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
CHF 1'000				
Engagements envers les banques	18'845	497'273	43'424	588'854
Engagements résultant des dépôts avec la clientèle	366'835	158'488	338'090	156'910
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	5'524	-	485
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	241'800	-	186'000	-
Comptes de régularisation	9'327	3'256	5'253	1'181
Autres passifs	578	15'224	240	52'056
Provisions	5'659	-	1'644	-
Capitaux propres				
Capital social	140'000	-	106'000	-
Perte reportée	-25'001	-	-27'304	-
Bénéfice de l'exercice	3'015	-	2'303	-
Total des capitaux propres	118'014	-	80'999	-
Total passifs	761'058	679'765	655'650	799'486

6.15 RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

Actifs	31.12.2023		31.12.2022	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
CHF 1'000				
Suisse	1'291'245	89.6%	1'258'198	86.5%
France	137'698	9.6%	185'694	12.8%
Allemagne	6'568	0.5%	-	0.0%
Autres	5'312	0.4%	11'244	0.8%
Total	1'440'823	100.0%	1'455'136	100.0%



7. INFORMATIONS RELATIVES AU HORS-BILAN

7.1 CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000		
Engagements de couverture de crédit et similaires	5'988	3'418
<i>Cautions</i>	5'988	3'418
Total des engagements conditionnels	5'988	3'418

	31.12.2023	31.12.2022
CHF 1'000		
Créances conditionnelles résultant des reports de pertes fiscales	11'338	20'084
Total des créances conditionnelles	11'338	20'084

Au 31 décembre 2023, la Banque reconnaît CHF 11'338k de pertes fiscalement reportables (2022: CHF 20'084k), dont CHF 7'071k qui sont utilisés pour la charge d'impôt relative à 2023. La Banque estime par ailleurs pouvoir utiliser l'intégralité des pertes reportables résiduelles, soit CHF 3'864k, au titre de l'exercice 2024.



8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

8.1 RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Résultat de négoce provenant des:	2023	2022
CHF 1'000		
Devises	8'645	6'251
Instrument de taux	2'311	-
Total	10'955	6'251

Durant l'exercice 2023 la Banque a cédé des swaps de taux d'intérêt pour un montant nominal de KCHF 39'000, swaps initialement considérés comme des instruments de couverture, mais devenus inefficaces conformément à la politique de couverture de la Banque. Cette opération a permis la réalisation d'un produit de KCHF 3'327, dont KCHF 2'311 comptabilisés immédiatement dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur dans la mesure où l'actif couvert n'existait plus, le solde étant reconnu linéairement jusqu'en 2031, date de maturité initiale de l'instrument cédé.

8.2 INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

Pour l'exercice 2023, la Banque a reconnu kCHF 127 (kCHF 1'400 en 2022) d'intérêts négatifs sur les opérations de refinancement. Ces intérêts négatifs ont été comptabilisés en revenu dans le compte « charges d'intérêts ». Pour l'exercice 2023, la Banque a reconnu kCHF 0 (kCHF102 en 2022) d'intérêts négatifs sur des éléments d'actif. Ces intérêts négatifs ont été comptabilisés en charges dans le compte « produits d'intérêts ».

8.3 RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

Répartition des charges de personnel	2023	2022
CHF 1'000		
Salaires et indemnités	6'360	5'790
Charges sociales	566	527
Contributions aux institutions de prévoyance	658	584
Autres frais de personnel	367	358
Total des charges personnel	7'951	7'259

8.4 RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

Répartition des charges d'exploitation	2023	2022
CHF 1'000		
Externalisation de services (informatique et back-office)	3'979	3'335
Frais de communication et publicité	870	781
Coût des locaux	1'147	1'039
Frais d'administration et de consultation	236	350
Frais d'audit externe (audit financier et prudentiel)	223	215
Frais d'audit externe (autre)	-	-
Autres charges d'exploitation	1'358	1'268
Total des charges d'exploitation	7'813	6'988

8.5 IMPÔTS

Impôts	2023	2022
CHF 1'000		
Charges relatives aux impôts courants	633	425
Charges relatives aux impôts latents	-	-
Total des impôts	633	425
Taux d'imposition moyen	17.3%	15.6%

La Banque n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu au titre de l'exercice 2023, en raison de pertes fiscalement reportables pour un montant CHF 11'338k. Le taux d'imposition moyen exprime la charge d'impôt sur les capitaux propres, rapportée au résultat opérationnel.





KPMG AG
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

+41 58 249 25 15
kpmg.ch



Banque du Léman SA, Genève
Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de BANQUE DU LEMAN SA, GENEVE

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque du Léman SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations – aussitôt que celles-ci sont disponibles – et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG



Nicolas Moser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Aurélie Pascal
Expert-réviseur agréée

Genève, le 22 mars 2024

Annexes :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, de l'état des capitaux propres et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



An aerial photograph of a lake with several sailboats scattered across the water. The water is a deep, dark green. In the center, there is a red square containing the text 'banque du léman' in white. To the right of the text is a small red circle. There are also two larger red rectangular shapes: one on the left side of the image and one on the bottom right corner.

banque
du léman